



## Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise Du 16/03/2011.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Duval chef du personnel, annonce les effectifs au 28/02/2011, ce qui donne:

### RENAULT

4968 CDI et 41 CDD dont 543 Femmes

Rappel au 28/02/11 4977 CDI + 41 CDD dont 543 femmes

### Intérimaires

221 dont 30 femmes

195 dont 26 femmes

Département	Janvier 2011	Février 2011
Emboutissage	530	530
Tôlerie	798	798
Montage	1837	1835
Peinture	389	387
DLI	689	687
Qualité	279	278
SRH	123	122
Service Financier	38	38
Département Th	112	111
DIVD	140	140
ESIL	47	47
Direction	36	36
<b>Total</b>	<b>5018</b>	<b>5009</b>

Département	Intérimaires Janvier 2011	Février 2011
Emboutissage	0	3
Tôlerie	48	56
Peinture	0	0
Montage	86	98
Logistique	59	61
SRH	2	3
DIVD	0	0
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>221</b>

Ensuite, la direction nous confirme que le vendredi 1<sup>er</sup> avril sera non travaillé. Elle nous annonce également que la semaine 17 (fin avril) sera non travaillée également.

Les détachés au 16 mars 2011 sont au nombre de 413 dont 361 MOD et 52 MOS dans divers sites Renault.

**Question :** Combien de travailleurs seront concernés par la GPEC, pour les années 2011, 2012, 2013 ?

**Réponse direction :** A ce jour, il y a un potentiel de 600 personnes, tout dépendra du choix du salarié s'il souhaite prendre ou pas ses congés ou se les faire monnayer, dans ce cas il y aurait un prévisionnel de 300 personnes pour 2011.

**Commentaire CGT :** Mr Descamp minimise l'impact de la DACS (dispense d'activité des carrières spécifiques), en réalité une grande majorité se sent concernée par cette mesure du à la surexploitation et à l'usure prématuré dont ils font l'objet.

**Question :** Les personnes détachées à RUITZ, prenant les transports en commun, bénéficieront-elles de la prime de 500 Euros?

**Réponse direction :** Actuellement, il n'y a pas de moyen de transport collectif, nous envisageons de mettre en place une ligne, départ de l'usine avec des points de ramassages sur le parcours. Seuls les travailleurs qui choisiront ce mode de transport auront la prime de 500€. Il n'y aura pas d'effet rétro actif.

**Commentaire CGT :** la direction a mis la charrue avant les bœufs, en réalité les travailleurs sont déjà détachés depuis un certain temps, et ils ne profiteront de cette prime que lorsque la direction l'aura décidé.

**Question :** Combien de sortes pièces venant du Japon utilisons nous?

**Réponse direction :** Il y a plusieurs pièces essentielles au véhicule qui viennent du Japon, nous somme en flux tendu, nous risquons d'être impactés directement ou indirectement par le manque de ces pièces.

**Commentaire CGT :** Nous avons relevés exactement 8 organes majeurs sur le véhicule à l'exemple des alternateurs, calculateurs et commandes sous volant, nous avons conscience qu'une telle situation pourrait bloquer l'usine pendant plusieurs jours voir semaines, nous espérons que la direction a prévu de mettre tout en œuvre afin de trouver d'autres fournisseurs pour ces pièces indispensables. La direction des achats est responsable parce qu'elle a décidé de travailler en mono fournisseur.

**Question :** Suite au CE extra du 15/03/2011, nous demandons un événement ainsi qu'une réunion d'UET, pour informer les salariés qui ont un potentiel et les diplômés, pour intégrer le projet Cary-Over ?

**Réponse direction :** Nous prenons note de votre demande, sur la question de l'âge, on peut postuler à n'importe quel âge.

**Commentaire CGT :** Nous allons vérifier sur le terrain que toutes les mesures demandées soient appliquées correctement.

**Question :** Dans le cadre de l'arrivée de la E95 sur le flux A, combien de Kaizen sont prévus en semaine 17 ?

**Réponse direction :** Concernant l'arrivée de la E95 sur le flux A, dans la réorganisation du travail il y aura des opérations spécifiques ainsi que des Kaizen qui n'auront pas forcément pour objectif de supprimer du personnel.

**Commentaire CGT :** De qui se moque t-on ! Tous les chantiers kaizen ont abouti à plus ou moins long terme à des suppressions de travailleurs. Preuve en est, la cellule progrès du montage ambitionne de supprimer du personnel dans le cadre du transfère de la E95 sur le flux A.

**Question :** Lors d'un CE du 24 février 2011, vous nous aviez certifié que vous alliez établir un fichier, et que chaque salarié disposerait d'un relevé compteur des UPA fin Mars.

**Réponse de Monsieur Duval du chef du personnel :** Il a reconnu avoir totalement oublier, mais promet de nous remettre les éléments pour le prochain CE.

**Commentaire CGT :** Nous conseillons à Mr Duval d'aller consulter très rapidement un neurologue, car des signes avant coureur de la maladie d'Alzheimer semble le toucher. A suivre

**Question :** Nous demandons que les travailleurs puissent disposer du solde de leur repos compensateur ?

**Réponse direction :** Chaque salarié peut demander au service paie de faire basculer son solde repos compensateur dans son compteur CTI.

**Commentaire CGT :** Affaire à suivre, contacter un militant CGT de secteur en cas de refus de sa hiérarchie.

#### DECLARATION DU BILAN SOCIAL 2010

Monsieur le Président,

Une fois encore le bilan social concernant l'année 2010 mérite le qualificatif de pitoyable en terme d'effectifs CDI.

En effet, vous venez d'inscrire à votre carte de visite le passage sous les 5000 travailleurs à Renault Douai et cela bien que nous ne soyons pas encore passé à un flux, en fabrication. Donc, vous vous calquez pleinement à la politique définie à l'époque par le PDG Raymond Lévy, qui a privatisé Renault et qui ambitionnait de faire de notre site une entité de montage à 3500 personnes.

Dernièrement, la GPEC abonde dans ce sens, bien que nous comprenons l'adhésion des travailleurs à ce plan, sachant qu'ils sont usés par la surexploitation dont-ils font l'objet.

Nous constatons également que vous allez transformer, la nature même des contrats de travail, comme vous le précisez en page 21, dans la rubrique « pour en savoir plus » où selon vous, un CDI pourrait être conclu soit verbalement ou soit par écrit. Ce qui dénote pour le moins, le caractère peut sérieux, voire frauduleux que vous vous faites de la législation du travail, en terme de recrutement.

Il va sans dire que cette politique de l'emploi vient impacter directement les conditions de travail.

Les maladies professionnelles du type canal carpien, affection péri articulaires, hernies discales, sans écarter les pathologies en rapport avec le stress, maladies nerveuses, dépressions qui mènent parfois à des situations irréversibles comme les suicides dont vous continuez à vous dédouaner complètement, bien que le lien de causes à effets, ne fait plus de doute dans la tête des travailleurs. Par ailleurs, l'enquête « STIMULUS » que vous avez mené sur le sujet, n'a donné aucun résultat ou alors vous les avez éludé de peur d'afficher au grand jour, votre responsabilité.

Concernant, les accidents du travail, on peut observer le même phénomène où dans un premier temps, on pourrait voire par le biais de vos tableaux qu'une amélioration significative s'opérerait. En réalité, des doutes nous amènent à penser que vous continuez à magouiller sur les déclarations d'accidents du travail, dans le but d'obtenir des ristournes de la CRAM, avec laquelle, vous trichez en permanence. Ce ne sont pas, vos soit disantes campagnes de sécurité qui vont améliorer l'intégrité physique des travailleurs dans les années à venir d'autant que nous allons passer dans une phase de travaux s'étalant sur trois années où vous allez solliciter des volontaires aux quels vous allez dispenser des formations aux rabais, qui ne leurs permettront pas de travailler en toute sécurité et que vous allez exposer à des risques d'accidents graves comme ce fut déjà le cas, pour ne pas le citer, le département peinture avec le démantèlement de la chaîne 3.

En terme de politique salariale, au regard de la distribution des richesses qui a été effectuée chez Audi, à savoir, une prime de 6585 euros par travailleur. Comme en Angleterre, où l'équivalent de 9 semaines de salaires a été redistribué aux employés du groupe John Lewis. Nous faisons figure de parents pauvres, car en effet, ce sont encore des clopinettes qui ont été réservées aux travailleurs de Renault, par rapport aux 3,5 milliards de bénéfices engendrés par le groupe.

Bien que vous vous targuiez d'être en évolution permanente sur tous les curseurs propres à la gente féminine, on peut constater dans vos tableaux, qu'elles représentent à peine plus de 10% des effectifs. Quand au niveau des responsabilités et des rémunérations, elles sont toujours reléguées à l'arrière plan, il suffit pour cela de se référer au comité de direction, pour se rendre compte, hormis le service médical, aucune femme ne siège à votre instance.

Bonjour la parité, Monsieur Descamps !

Nous n'osons croire que vous faites du sexisme, ou pire, que vous affichez un certain mépris à l'égard de la gente féminine.

Toujours est-il que nous terminerons, bien entendu, par vos méthodes managériales, qui génèrent bien souvent un climat exécrationnel au niveau des ateliers comme des UET. Elle se caractérisent notamment par des mouvements de colère qui débouchent sur des débrayages et des grèves, car les consignes que vous donnez à vos cadres et à votre maîtrise sont bien souvent, en inadéquation avec ce que l'on peut considérer comme le respect des individus et des organisations syndicales .

N'oubliez jamais que dans la période, l'usine a besoin d'une ambiance sereine, si l'on veut mettre tous les atouts de son côté, afin de réussir le lancement des cinq voire six prochains véhicules.

Les travailleurs sont des hommes et des femmes qui produisent les richesses de l'entreprise et à ce titre, ils ne toléreront pas plus longtemps d'être considérés, comme des bêtes à produire.

Par conséquent, nous sommes toujours loin de la coupe aux lèvres, et le syndicat CGT Renault Douai se prononcera contre votre bilan social.

**Toutes les organisations syndicales ont voté contre le bilan social.**

## DECLARATION DU BILAN FORMATION 2010

Nous constatons que les nombreuses journées de chômage que nous avons accumulé en 2010, auraient dû servir à dispenser des formations qualifiantes aux APR.

Malheureusement, elles ont servi à faire principalement du nettoyage ou de la rénovation par le biais de la peinture.

Par contre, pour l'encadrement les services techniques, vous vous employez à leur donner des connaissances plus valorisantes, qui leur permettent une évolution beaucoup plus rapide dans leur carrière.

Pourquoi cette différence de traitement entre ces catégories de personnel, d'autant que votre tableau page 8 aborde dans notre sens ?

Sur le registre de la pyramide des âges, cela fait plusieurs années que nous vous mettons en garde sur les carences observées dans le cadre des transferts des compétences, suite aux départs à la retraite.

Ce phénomène va encore s'accroître avec le plan GEPEC sans que pour autant, vous n'envisagiez sérieusement de palier à ce problème.

Par ailleurs, le tableau « formation d'heures par année » en atteste, puisqu'il est en constante diminution depuis 1994.

On peut se demander à quoi a servi l'aide de l'état, pour rappel 3,5 milliards d'euros, avec les contreparties en terme de formations, dont Renault devait s'acquitter ?

Sur le parcours des formations individualisées (EFI) on constate une fréquentation dérisoire de la part des salariés, ce qui nous amène à nous demander, si les modules proposés sont vraisemblablement bien adaptés ou alors, s'agit-il tout simplement d'un blocage organisé par un certain type d'encadrement ?

Pour finir concernant les embauches CDD en alternance, vous vous félicitez de leur progression, 15 en 2008, 18 en 2009, 31 en 2010 et vous comptez augmenter considérablement ce chiffre avec la GPEC.

*Cette situation est tout simplement scandaleuse car vous vous servez de ces emplois, rémunérés à hauteur de 800€ par mois pour effectuer le même travail qu'un travailleur en CDI.*

**En gros, vous êtes en train d'installer petit à petit des contrats « low cost » dans l'usine, ce qui est tout à fait inadmissible.**

**Dans ces conditions, il va de soit que nous voterons contre ce bilan de formation.**

Les votes des organisations syndicales sont les suivantes :

FO, CFDT, CGT : CONTRE

CFE/CGC : POUR

SUD : ne prend pas part au vote